Fonds de revenu à taux variable **AGF**

Diversification accrue et protection contre la hausse des taux d'intérêt

Pourquoi investir dans ce fonds

1 Protection contre la hausse des taux

Les coupons des prêts à taux variable ont tendance à suivre les fluctuations des taux obligataires, ce qui peut réduire l'incidence négative d'une hausse des taux d'intérêt sur un portefeuille de placements.

2 Diversification accrue du portefeuille

Les prêts à taux variable, qui ont une faible corrélation avec les obligations traditionnelles, peuvent constituer un moyen attrayant d'accroître la diversification dans un portefeuille.

3 Expérience et expertise

Le Fonds est géré par le Credit Investment Group de Credit Suisse Asset Management, l'un des gestionnaires de prêts bancaires à taux variable les plus importants et les plus chevronnés. Le gestionnaire a recours à une philosophie d'investissement fondée sur l'analyse fondamentale ascendante du crédit relativement aux prêts bancaires garantis de premier rang*.

CONVIENT AUX	Investisseurs qui recherchent le potentiel de revenu des titres de créance liés à des prêts bancaires à taux variable, la protection contre le risque associé aux taux d'intérêt et une diversification accrue dans le portefeuille.
INVESTIT	Principalement dans des prêts de premier rang à taux variable et des titres de créance à taux variable émis par des sociétés des États-Unis.
PROFIL DE RISQUE	Faible — Moyen — Élevé

CODES DU FONDS

Série		OPC / FA	F	FV	Q	W
	CAN	4076	5028	–	1237	1401
	US	4083	5128	–	–	–
T	CAN	2119	–	–	–	–
V	US	3029	–	2511	–	–

Pour de plus amples renseignements au sujet de ce Fonds et de ce qu'il offre, veuillez visiter le site AGF.com et consulter le prospectus simplifié.

* Le 25 juillet 2022, le Credit Investment Group de Credit Suisse Asset Management, LLC a remplacé Eaton Vance à titre de gestionnaire de portefeuille du Fonds de revenu à taux variable AGF, conjointement avec Placements AGF Inc.

Fonds de revenu à taux variable **AGF**

Protection contre la hausse des taux : Les prêts à taux variable ont surpassé les obligations traditionnelles pendant le dernier cycle de hausse des taux d'intérêt qui avait débuté en 2015, et ils ont continué de produire des rendements supérieurs au cours du cycle actuel entamé en 2022.

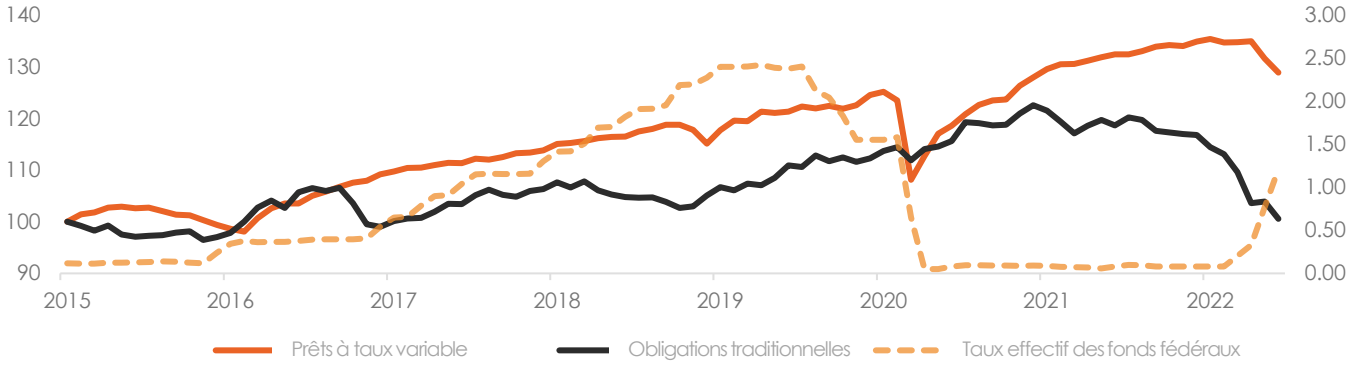

Sources : Morningstar Direct et données économiques de la Réserve fédérale des États-Unis, au 30 juin 2022. Rendements indiciels en $US. Les titres sont représentés comme suit : obligations traditionnelles, par l'indice agrégé de RG Bloomberg – Obligations mondiales; prêts à taux variable, par l'indice des prêts à effet de levier Credit Suisse. **Les rendements antérieurs ne constituent pas une indication des rendements futurs.** Vous ne pouvez pas investir directement dans un indice.

Incidence d'une hausse des taux d'intérêt : Contrairement aux obligations traditionnelles, les prêts à taux variable présentent un risque inférieur lié à la duration (les coupons gardent l'aspect « variable » en fonction des taux d'intérêt); ils peuvent ainsi constituer un complément attrayant dans un portefeuille d'obligations traditionnelles.

Diversification : Les prêts à taux variable ont démontré de faibles corrélations avec les obligations traditionnelles et des corrélations positives quant à l'inflation; ils peuvent constituer un moyen attrayant de diversifier un portefeuille, dans des conditions d'inflation et de hausse des taux.

Taux d'intérêt

Incidence*	Obligations traditionnelles	Prêts à taux variable
Prix	↓	—
Coupon	—	↑
Prix	↑	—
Coupon	—	↓

Corrélation avec les prêts à taux variable sur 20 ans^

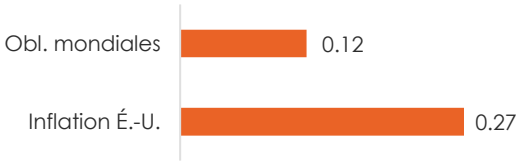

* Aux fins d'illustration seulement. ^ Source : Morningstar Direct, au 30 juin 2022, en $US. Les titres sont représentés comme suit : prêts à taux variable, par l'indice des prêts à effet de levier Credit Suisse; obligations mondiales, par l'indice agrégé de RG Bloomberg – Obligations mondiales; actions mondiales, par l'indice de RB MSCI Monde (tous pays). **Les rendements antérieurs ne constituent pas une indication des rendements futurs.** Vous ne pouvez pas investir directement dans un indice.

Pour plus de détails, communiquez avec votre conseiller financier ou visitez le site AGF.com.

Le présent document est destiné aux conseillers et vise à les aider à déterminer quels investissements conviennent le mieux aux investisseurs. Tout investisseur devrait consulter son conseiller financier pour déterminer quels investissements conviennent le mieux à son portefeuille de placements et à ses objectifs personnels à cet égard. Des commissions de vente, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais peuvent être reliés aux fonds communs de placement. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur change fréquemment et le rendement antérieur ne se reproduira pas nécessairement.

© 2022 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations, données, analyses et opinions contenues dans le présent document (1) comportent des renseignements confidentiels et exclusifs à Morningstar; (2) peuvent comporter des informations sur les comptes fournies par votre conseiller financier, ou dérivées de telles informations qui ne peuvent être vérifiées par Morningstar; (3) ne peuvent être copiées ni redistribuées, (4) ne constituent pas des conseils de placement offerts par Morningstar, (5) sont fournies uniquement à des fins d'information et ne constituent donc pas une offre d'achat ou de vente de valeurs mobilières; (6) ne comportent aucune garantie quant à leur exactitude et intégralité. Sauf disposition contraire prévue par la loi, la société Morningstar ne sera pas tenue responsable des décisions de négociation, des dommages ou des pertes résultant de ces informations, données, analyses ou opinions ou de leur utilisation. Le présent rapport constitue un document de vente supplémentaire. S'il y a lieu, il devra être précédé ou accompagné d'un prospectus, ou de l'équivalent, et d'un document d'information. « Bloomberg® » de même que l'indice agrégé de RG Bloomberg – Obligations mondiales sont des marques de service de Bloomberg Finance L.P. et de ses sociétés affiliées, y compris l'administrateur de l'indice Bloomberg Index Services Limited (« BISL ») (collectivement « Bloomberg »). Ces marques ont été concédées sous licence aux fins de certaines utilisations par La Société de Gestion AGF Limitée et ses filiales. Bloomberg n'est pas affiliée à La Société de Gestion AGF Limitée ou à ses filiales et elle ne donne ni approbation, ni appui, ni examen, ni recommandation à l'égard de tout produit de La Société de Gestion AGF Limitée ou de ses filiales. Bloomberg ne garantit pas la pertinence, l'exactitude ou l'exhaustivité des données ou des renseignements relatifs à tout produit de La Société de Gestion AGF Limitée ou de ses filiales. Les renseignements fournis par MSCI sont réservés à un usage interne et ils ne peuvent être reproduits ou redistribués sous quelque forme que ce soit, ne peuvent être utilisés pour servir à créer des instruments financiers, des produits ou des indices. Aucun des renseignements fournis par MSCI n'est destiné à constituer un conseil d'investissement ni une recommandation en faveur (ou en défaveur) d'un type de décision d'investissement et ils ne peuvent être utilisés comme tels. Les données et les analyses antérieures ne doivent pas être considérées comme l'indication ou la garantie d'une analyse, d'une prévision ou d'une prédiction du rendement futur. Les renseignements sont fournis par MSCI « en l'état » et leur utilisateur assume l'entière responsabilité de l'usage qu'il en fait. MSCI, chacune de ses filiales ainsi que chaque personne participant ou liée à la collecte, à la saisie ou à l'élaboration d'informations de MSCI (collectivement, les « Parties MSCI ») se dégagent expressément de toute responsabilité (notamment en termes d'originalité, d'exactitude, d'exhaustivité, de pertinence, de non-violation, de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier) en ce qui concerne ces renseignements. Sans préjudice de ce qui précède, une Partie MSCI ne peut en aucun cas être tenue responsable au titre de dommages directs, indirects, particuliers, collatéraux, punitifs, consécutifs (y compris, sans s'y limiter, la perte de bénéfices) ou de toute autre nature. (www.msci.com)

MD Le logo « AGF » est une marque déposée de La Société de Gestion AGF Limitée et est utilisé aux termes de licences. Date de publication : le 25 juillet 2022.

À L'USAGE DES CONSEILLERS AUPRÈS DES INVESTISSEURS